



Formation professionnelle pour les adultes

## Brevet Professionnel (BP) Aménagements Paysagers Entretien des Espaces Naturels et Ruraux

Devenez jardinier-paysagiste spécialisé

### Objectifs de la formation

- Vous assurer une **formation à forte dimension professionnalisante** avec des apports de connaissances générales, techniques et pratiques dans le domaine des **travaux paysagers et de l'entretien des espaces naturels et ruraux**
- Vous amener à acquérir des **techniques d'aménagement et d'entretien écologiques des espaces** pour obtenir un diplôme de niveau 4 (équivalent niveau Bac), et préparer votre insertion professionnelle comme **ouvrier paysagiste hautement qualifié ou agent d'entretien d'espaces naturels et ruraux**, avec évolution de carrière possible vers un emploi de **chef d'équipe**

### Points forts de la formation

- **4 ha d'espaces verts** sur l'établissement, entièrement dédiés aux **activités pratiques**
- Des **équipements pédagogiques innovants** et une **halle "paysage-environnement"** de 800m<sup>2</sup> disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme
- Un établissement reconnu pour ses compétences en matière de gestion différenciée des espaces verts
- Une **formation rémunérée et intégralement prise en charge** par la Région des Pays de la Loire et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi (dans le cadre du programme régional « VISA MÉTIERS », sous réserve d'éligibilité et d'accord de financement)

### Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée et professionnalisante**, permettant une individualisation des parcours de formation
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles**
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en centre (1 400 h) et **stages** en entreprise de paysage ou en collectivités (700 h – soit 20 semaines sur l'année)



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

### Conditions d'admission

- Remplir l'**une des conditions** suivantes :
- Être titulaire d'un CAP ou d'un BEP ou d'un BPA et justifier d'au moins 1 année d'activité professionnelle tout secteur temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat).
- Justifier d'1 année d'activité professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) dans le secteur correspondant aux finalités du diplôme.
- Justifier de 3 années d'expérience professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) tout secteur

### Principales compétences et activités ciblées

- **Gérer, organiser, réaliser un chantier d'entretien :** appliquer des modalités d'entretien et de gestion différenciée, entretien des surfaces enherbées : tonte, fauche, éco-pâturage, entretien des surfaces plantées : tailles spécifiques, tailles droites, paillages, utilisation et entretien du petit matériel : tondeuse, taille haie, débroussailluse, tronçonneuse
- **Gérer, organiser et réaliser un chantier de végétalisation : réalisation de semis :** gazon, prairie, fleurissement, réalisation de plantations : arbres, arbustes, herbacées, conduite du matériel : tracteur attelé, mini pelle
- **Organiser et réaliser un chantier de construction utilisant des techniques contemporaines et traditionnelles :** réalisation et/ou restauration de dallages, de petites constructions : murets, clôtures, réalisation de constructions bois et végétales : clôtures, mobiliers.
- **Réaliser la taille de fruitiers à pépins :** réalisation de tailles de formation et sanitaires, tailles de fructification, utilisation et entretien du petit matériel : sécateurs, sécateurs de force
- **Concevoir et proposer un aménagement de jardin à caractère écologique :** concevoir un jardin dans sa globalité et en phase avec son environnement, composer et proposer des massifs : association de plantes, matériaux, mobiliers
- **Choisir et mettre en œuvre des techniques « spécifiques » aux espaces naturels et ruraux :** en espaces bocagers : entretien et réhabilitation des haies bocagères, taillis, rivière, mares, en espaces littoraux et rétro-littoraux : gestion et réhabilitation des espaces dunaires, marais, en espace urbains et péri-urbains : mise en œuvre d'éco-pâturage, de phyto-épuration
- **Principales connaissances associées :** les écosystèmes, agroécologie et biologie végétale, les végétaux et leur utilisation, les techniques de gestion et d'aménagement, santé et Sécurité au Travail (SST), Certificat Individuel d'Application des Produits Phytosanitaires (Certiphyto)

- **Validation du diplôme** selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en situations professionnelles
- Obtention du diplôme lorsque les **6 Unités Capitalisables (UC) constitutives du BP « Aménagements Paysagers »** sont acquises. Le bénéfice des UC acquises est conservé à vie (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes)

### Insertion professionnelle

- Chef d'équipe, ouvrier qualifié en entreprise de paysage
- Agent d'entretien des espaces naturels et ruraux
- Agent d'espaces verts en collectivité territoriale
- Encadrant technique en insertion, en entreprise adaptée

